



Centre de formation



Cycle de formation

Conseil et communication en environnement 2010/11

Préparation au brevet fédéral

www.wwf.ch/centredeformation



Contenu

Editorial	3
Centre de formation WWF	4
Cycle de formation Conseil et communication en environnement	5
Garanties de qualité	7
Profil professionnel et débouchés	8
Diplôme et certificats	10
Brevet fédéral	11
Objectifs de formation	12
Module 1 Gestion durable des ressources naturelles	13
Module 2 Politique, économie et droit de l'environnement	14
Module 3 Management environnemental et social	15
Module 4 Communication et conseil en environnement	16
Module 5 Stratégie de communication et marketing	17
Module 6 Gestion de projets environnementaux	18
Module 7 Réalisation de projets environnementaux	19
Journées hors modules et organisation	21
Conditions d'admission	22
Coût de la formation	23
Modalités d'inscription	24
Programme	26
Portraits de diplômés	6, 9, 20, 25



Centre de formation WWF

Bureau romand
WWF Suisse
Chemin de Poussy 14
1214 Vernier
Tél. 022 939 39 90
centredeformation@wwf.ch
www.wwf.ch/centredeformation

Bildungszentrum WWF

Bollwerk 35, 3011 Berne
Tél. 031 312 12 62
service@bildungszentrum.wwf.ch
www.wwf.ch/bildungszentrum

Bienvenue!

De nombreuses professions sont liées à la thématique environnementale, au-delà des spécialistes que sont les biologistes, les géographes ou les ingénieurs en environnement.* Expert financier en placements verts, enseignant soucieux du développement durable, agriculteur bio, délégué à l'environnement en entreprise: tous ces métiers comportent un ensemble de connaissances spécifiques, auxquelles viennent s'ajouter des compétences environnementales.

Le nombre de professionnels qui peuvent avoir un impact sur la protection de l'environnement dans leur pratique professionnelle est plus vaste encore: dans presque toutes les branches, il est possible d'appliquer les principes du développement durable.

Vous souhaitez réorienter votre carrière dans ce sens? Dans ce cas, c'est à vous que le cycle de formation Conseil et communication en environnement s'adresse. Notre but est de vous donner les moyens d'agir en faveur de la nature dans votre cadre professionnel. Nous vous fournissons les connaissances et les compétences pratiques nécessaires à la mise en œuvre de votre propre projet environnemental. Venez le réaliser avec nous!

* Par souci de simplicité et de lisibilité, nous avons renoncé à utiliser partout la forme féminine; le masculin sera donc compris comme valant pour les deux genres.

Ingrid Fumasoli

Responsable
du cycle de
formation



Laurence Vuagniaux

Responsable
formation, cours
et séminaires



Ueli Bernhard

Directeur du
Centre de
formation WWF



Un centre de compétences pour la formation en environnement

Le Centre de formation WWF est un centre de compétences pour toutes les questions ayant trait à la formation et aux métiers de l'environnement. Fondé à Berne en 1991, il est l'organe responsable de la formation au sein du WWF Suisse, et est intégré dans les réseaux WWF régional, national et international. Il encourage l'intégration des qualifications environnementales au niveau des métiers et de la formation, renforce le développement de marchés respectueux de l'environnement et permet aux personnes intéressées de devenir actives dans ce domaine.

La protection de l'environnement exige des connaissances très diverses et interdisciplinaires. Le Centre de formation WWF propose une palette variée de cours et de séminaires sur des thèmes environnementaux, ainsi que le cycle de formation Conseil et communication en environnement.

Pendant près de quinze ans, le Centre de formation WWF a développé ses activités principalement à Berne, en langue allemande. Depuis 2005, son offre de formation s'étend à la Suisse romande. Le Centre de formation se réjouit de proposer son quatrième cycle romand en 2010/11, en partenariat avec l'Université de Lausanne.

Plus d'informations sur
www.wwf.ch/centredeformation
www.wwf.ch/bildungszentrum

Métiers dans l'environnement

Les marchés de l'environnement connaissent une forte progression en Suisse depuis une quinzaine d'années. Comme le montre une étude du Centre de formation WWF*, dans notre pays, près de 100'000 personnes ont travaillé dans ce domaine en 2002. Sont concernés autant l'architecte qui s'est spécialisé dans la construction Minergie que le vendeur travaillant dans un magasin bio, tout comme le monteur en chauffage installant des panneaux solaires ou encore le coursier à vélo. Tous ces gens pratiquent une profession liée à l'environnement et les pronostics prévoient encore une augmentation d'un tiers de ce type de métiers d'ici 2015. De nombreuses informations sur les possibilités d'emploi dans les marchés de l'environnement et sur les offres de formation continue se trouvent sur notre site www.eco-professions.ch

Vous pouvez par ailleurs vous inscrire à un entretien de conseil personnalisé en ce qui concerne la formation continue ou une (ré)orientation auprès du Centre de formation WWF. Cette prestation se comprend comme un complément au conseil d'orientation professionnelle plus général et met l'accent sur le développement de débouchés possibles dans le domaine environnemental.

Réformes dans la formation

Le Centre de formation WWF prend part aux réflexions qui accompagnent les réformes dans la formation et fait entendre sa voix pour intégrer la protection de l'environnement. Il donne son avis lors de toutes les révisions de lois dans les écoles spécialisées et les hautes écoles, la recherche et les avancées technologiques. En collaboration avec les associations professionnelles, il définit les qualifications environnementales dans les nouveaux plans de cours des formations professionnelles. En tant qu'organisme responsable de la coalition de formation des ONG, il coordonne les suggestions des organisations poursuivant les mêmes buts.

* Chiffres tirés de l'étude du Centre de formation WWF «Marchés de l'environnement en Suisse. Perspectives pour l'économie, l'emploi et la formation» (2005). Un résumé en français est disponible sur le site www.wwf.ch/centredeformation



Le cycle de formation Conseil et communication en environnement est composé de différents modules. Ceux-ci sont élaborés selon les lignes directrices de la formation continue modulaire édictées par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Le cycle a lieu sous le patronat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et permet à ses diplômés d'adhérer à l'Association suisse des professionnels de l'environnement (svu-asep).

Le cycle de formation complet dure un an et se suit en cours d'emploi, à raison de 47 journées de cours. Il comprend un cours d'introduction, sept modules et une journée de clôture.

Variantes de formation

Cycle complet sur un an

Les participants suivent l'entier du cycle sur une année avec succès et obtiennent le diplôme en Conseil et communication en environnement. Lors du processus d'admission, la priorité est donnée aux personnes qui optent pour cette variante.

Variante modulaire

Vous privilégiez une variante flexible et déterminez le rythme de votre formation continue selon vos disponibilités et besoins. Il est possible d'obtenir le diplôme en l'espace de cinq ans ou de choisir de ne suivre qu'un seul ou plusieurs modules séparés. Chaque module suivi et réussi donne droit à un certificat. Lors de la sélection des participants, la priorité est donnée aux personnes s'inscrivant pour le cycle complet.

Positionnement du cycle de formation

Le cycle de formation Conseil et communication en environnement est, avec la formation de Spécialiste de la nature et de l'environnement du sanu à Bienne, la seule formation professionnelle continue dans le domaine environnemental menant à un brevet fédéral et s'adressant à des personnes bénéficiant d'un CFC ou de tout autre titre au moins équivalent.

La formation WWF met l'accent sur la gestion durable des ressources naturelles, la communication et la gestion de projets dans l'environnement. Elle permet en outre une spécialisation dans un domaine professionnel au niveau du brevet fédéral. Le cours du sanu, quant à lui, prépare plus particulièrement à l'application de la législation sur la protection de la nature et de l'environnement.



Valérie Hill, rédactrice publicitaire et adaptatrice indépendante, a lancé une agence pour inciter les sociétés à améliorer leur durabilité.

Après une licence universitaire en sociologie et anthropologie et une école de communication, Valérie Hill commence sa carrière dans l'édition de normes électrotechniques internationales avant de travailler comme cheffe de projet et rédactrice au secteur marketing pour l'Europe dans une grande firme informatique de Suisse romande.

«Je rédigeais les catalogues de produits. L'entreprise étant attachante et le travail très intéressant, je suis donc restée six ans», raconte-t-elle. Lors d'un congé sabbatique, la jeune femme restaure un bateau et s'aperçoit qu'elle n'a plus envie de travailler en entreprise. En 2004, elle se lance comme indépendante en tant que rédactrice conceptrice et adaptatrice bilingue dans la publicité.

A l'occasion d'un bilan professionnel, Valérie Hill se rend compte que la seule vente de produits ne l'enthousiasme plus. Elle suit alors le cycle de formation du WWF, grâce auquel elle acquiert de réelles compétences de conseil aux entreprises. Lors du travail de diplôme, son groupe, validé par un professionnel, réalise le diagnostic environnemental du service qui gère les bâtiments de l'Université de Lausanne. Ce rapport donne une vue d'ensemble de l'impact environnemental du service, met

en lumière les bonnes pratiques et émet des recommandations. Fin 2008, très motivée par cette expérience, Valérie Hill lance avec une associée Care Attitude (www.careattitude.ch), une agence qui valorise le développement durable en approfondissant la question du sens dans l'activité. Valérie coordonne par ailleurs l'Agenda 21 de l'Université de Lausanne, une suite directe du travail de diplôme de la formation du WWF.

«Les entreprises sont des acteurs clés du développement durable. Il me semble essentiel de les accompagner afin qu'elles puissent créer leurs produits et services tout en respectant l'homme et l'environnement.»



Le Centre de formation WWF s'efforce de garantir:

un cadre d'enseignement sélectionné avec soin

- les groupes de participants sont composés de femmes et d'hommes aux parcours professionnels et expériences de vie riches et variés
- la formation permet de nouer de nombreux contacts avec des professionnels de l'environnement
- la tenue de forums réguliers favorise l'échange des expériences et des idées

un enseignement professionnel

- les cours sont dispensés par des intervenants confirmés
- les intervenants transmettent des connaissances acquises dans leur propre domaine d'activité professionnelle
- le choix des enseignants se fait selon les critères suivants: compétences environnementales ou spécifiques, expérience en formation d'adultes et pratique du terrain

une grande diversité de méthodes d'enseignement

- l'apprentissage est orienté sur la pratique et l'engagement personnel
- un échange vivant et interactif entre intervenants et participants, des méthodes d'enseignement actuelles de formation d'adultes, ainsi qu'un bon équilibre entre transmission de savoir et assimilation des connaissances facilitent l'apprentissage
- des sorties thématiques sur le terrain et la rencontre de professionnels de l'environnement garantissent une approche pratique et concrète

Une qualité certifiée

Depuis 2001, le Centre de formation WWF bénéficie du certificat de management environnemental ISO 14001 et, depuis 2002, il est porteur du certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue eduQa.

Le Centre de formation WWF s'efforce d'améliorer continuellement les contenus et les méthodes de son offre de formation, en faisant régulièrement évaluer les enseignements par les responsables de formation ainsi que chaque module par les participants.



Profil professionnel

Le conseil et la communication en environnement encouragent un développement durable dans l'économie, la consommation et le style de vie, et favorisent le passage à l'action. Les conseillers en environnement sont des personnes de référence dans la négociation, la communication et la coordination pour tout ce qui relève de la protection active de l'environnement. Des compétences sociales et personnelles telles que l'engagement et la force de conviction, des aptitudes en communication, ainsi que des expériences concrètes dans la gestion de projet sont essentielles.

Perspectives d'emploi

Les débouchés pour les conseillers en environnement varient beaucoup d'une profession à l'autre. L'étude* du Centre de formation WWF sur les marchés de l'environnement en Suisse prévoit une augmentation de plus de 35'000 places de travail dans le domaine d'ici 2015.

La production de bois FSC, la construction Minergie, les énergies renouvelables, le tourisme doux, le commerce durable et la formation possèdent le plus fort potentiel de développement.

L'expérience préalable dans un domaine donné, assortie de nouvelles compétences dans l'environnement, ainsi que la possibilité d'intégrer ces compétences dans son propre domaine professionnel sont particulièrement décisives pour les personnes désirant travailler dans l'environnement.

C'est pourquoi le brevet fédéral comprend une spécialisation dans un domaine professionnel particulier.

Domaines d'activités

Selon le domaine professionnel, les connaissances spécialisées, les compétences méthodologiques et l'expérience pratique des conseillers en environnement, les débouchés suivants sont possibles:

Conseil en environnement

- conseil en environnement pour des groupes-cibles choisis dans le cadre d'entreprises privées ou de collectivités publiques
- conseil en environnement spécialisé dans des marchés environnementaux spécifiques

Communication en environnement

- communication dans une institution ou une entreprise
- marketing ou gestion de campagnes pour des organisations à but non lucratif ou des associations
- activité journalistique

Formation en environnement

- enseignement et sensibilisation à l'environnement dans le cadre scolaire
- enseignement ou activités d'animation destinés aux adultes, jeunes ou enfants

Politique environnementale

- travail dans une commission politique ou mandat politique dans une commune

* voir page 4

Jean-Marc Ducotterd, électronicien et passionné de tortues, est délégué à l'énergie pour la ville d'Orbe.

En 1993, Jean-Marc Ducotterd crée le centre Protection et Récupération des Tortues à Chavornay (PRT). En seize ans, l'établissement prend soin de 4'500 de ces reptiles, fréquemment remplacés ensuite chez des particuliers. «La tortue de Floride aux tempes rouges, souvent relâchée, s'attaque à notre faune et flore aquatique si elle s'est bien adaptée. Il était urgent de trouver une solution», explique le spécialiste. Voilà pour l'activité bénévole de ce dynamique Vaudois. Côté professionnel, Jean-Marc Ducotterd effectue pour commencer un apprentissage de mécanicien électronicien dans un arsenal fédéral. Cette formation l'amène à se spécialiser dans les télécommunications. Il gravit les échelons, se forme en gestion de projet et en conduite du personnel. Il devient ensuite responsable d'un bureau d'études dans la téléphonie.

Au cours du cycle de formation Conseil et communication en environnement, Jean-Marc vit «une année de bonheur». Il noue des contacts très forts avec sa volée et réalise un projet de réintroduction de la tortue indigène Emys. Parallèlement, n'adhérant plus aux stratégies de l'entreprise pour laquelle il travaille, il démissionne. Lorsque la Ville d'Orbe crée un poste de conseiller technique et délégué à l'énergie, il postule. «Le cours m'a apporté le petit plus pour décrocher ce job très varié.» Orbe est en cours de labellisation en tant que Cité de l'Énergie, et participe à la cam-

pagne «Display», dont le but est de réduire la consommation énergétique des bâtiments. «J'exerce le suivi des constructions communales, je suis chargé de renforcer la communication avec le public, j'organise des événements pour mettre en valeur les énergies renouvelables», commente Jean-Marc Ducotterd, enchanté et presque encore étonné d'être parvenu à faire de sa passion son métier.

«Je suis entré dans l'environnement
comme on entre en religion.»



10 Diplôme et certificats

Trois niveaux de certification sont possibles:

- le certificat pour chaque module suivi et réussi
- le diplôme en Conseil et communication en environnement
- le brevet fédéral de conseiller en environnement

Certificat

Les participants obtiennent un certificat pour un ou plusieurs module/s isolé/s. Celui-ci est délivré dans les conditions suivantes:

- présence d'au moins 80 % lors des journées de cours
- réussite du contrôle des compétences

A l'issue de chaque module, un contrôle des compétences est effectué. Selon les enseignements, il peut prendre la forme d'un travail écrit ou d'un exposé oral, mais il porte toujours sur des cas concrets. Les détails des conditions figurent dans le règlement des examens.

Chaque certificat modulaire représente une partie du diplôme en Conseil et communication en environnement. L'obtention des certificats des sept modules donne droit au diplôme. Les certificats sont valables pendant cinq ans.

Diplôme

Il est délivré dans les conditions suivantes:

- présence d'au moins 90 % sur l'année de cours
- réussite des contrôles des compétences des sept modules et acceptation du travail de diplôme final

Un projet concret est réalisé par groupes comme travail de diplôme final (modules 5 à 7). Il est évalué par un jury sur la base d'un rapport écrit et d'une défense orale.

Brevet fédéral

Le brevet fédéral de conseiller en environnement est décerné lorsque la formation est assortie d'une spécialisation (détails à la page 11).



Le brevet fédéral de conseiller en environnement est décerné lorsque le candidat peut prouver qu'il dispose des qualifications suivantes, pour exercer de manière autonome cette activité dans le domaine professionnel choisi:

- connaissances générales et spécialisées, ainsi que compétences pratiques en environnement
- bonnes aptitudes en communication (présentation, conseil, modération et animation)
- connaissances pratiques et théoriques en gestion de projets environnementaux, communication et marketing
- aptitudes à travailler en équipe, esprit critique et ouverture au dialogue

Spécialisation dans un domaine

Pour obtenir le brevet fédéral de conseiller en environnement, le candidat doit effectuer une spécialisation dans l'un des huit domaines définis par l'index systématique des professions SWISSDOC (<http://swissdoc.svb-asosp.ch>) de l'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle (ASOSP). Les domaines proposés sont les suivants:

- 1 nature
- 2 alimentation / hôtellerie, restauration / économie familiale
- 3 textiles / habillement / soins corporels
- 4 construction
- 5 industrie et artisanat technique / informatique
- 6 commerce, économie / administration / transports / tourisme
- 7 enseignement / santé / travail social
- 8 médias / arts / sciences humaines et sociales

Conditions d'admission

Pour se présenter à l'examen du brevet fédéral de conseiller en environnement, le candidat doit:

- bénéficier d'un premier titre de formation (CFC ou tout autre titre au moins équivalent)
- être titulaire du diplôme en Conseil et communication en environnement
- disposer d'une expérience professionnelle de deux ans pertinente en matière environnementale, dans le domaine de spécialisation
- avoir suivi au moins 12 jours supplémentaires de formation continue axée sur les enjeux environnementaux dans la branche professionnelle concernée

Plus d'informations sur le brevet fédéral sont disponibles dans le règlement et dans les directives sur l'examen professionnel, à télécharger sur www.wwf.ch/centredeformation ou à demander au Centre de formation WWF.



Compétences

Les diplômés du cycle de formation Conseil et communication en environnement doivent être capables de prendre des initiatives novatrices en faveur de l'environnement dans le cadre de leur activité professionnelle. Lors de la formation, ils apprennent à connaître les marges de manœuvre existant dans les domaines du droit public comme privé. Ils possèdent également un solide bagage en ce qui concerne les diverses méthodes existant en communication et en gestion de projet dans l'environnement.

Des connaissances en environnement et gestion durable des ressources naturelles axées sur la pratique

Les participants:

- envisagent les problèmes environnementaux dans leur dimension locale et globale. Ils saisissent les grands enjeux d'une gestion durable des ressources naturelles
- connaissent les conditions-cadres régissant la gestion des ressources naturelles en Suisse au niveau politique, économique et juridique, ainsi que les instruments utiles à la protection de l'environnement dans ces trois domaines
- ont connaissance des méthodes de gestion durable à appliquer au sein d'une entreprise, d'une ONG ou d'une institution publique

Des instruments de conseil et de communication

Les participants:

- sont capables d'utiliser les différents instruments de communication et de conseil utiles dans le contexte environnemental. Ils sont à même de présenter leur position en fonction du public cible, de mener des négociations, de modérer des débats et de donner des conseils professionnels
- savent élaborer un plan marketing et une stratégie de communication pertinents pour des produits ou des services favorables à l'environnement

Des compétences clés en gestion de projet

Les participants:

- conçoivent et planifient par petits groupes un projet de communication en environnement concret et innovant
- réalisent avec succès la mise en œuvre de ce projet, avec l'appui d'une équipe de coaching, en passant par les différentes étapes qui lui sont liées, comme la réalisation du concept de projet, la recherche de fonds, l'évaluation, la documentation et la présentation

Des compétences sociales et des techniques de travail

Les participants:

- ont l'opportunité de se créer un réseau auprès de professionnels de l'environnement et d'institutions actives dans ce domaine
- font l'expérience du travail de groupe et apprennent à s'organiser et à travailler de façon autonome

Gestion durable des ressources naturelles

Compétences à acquérir

Les participants sont capables de considérer les problèmes environnementaux de manière globale grâce aux connaissances environnementales acquises. Ils ont connaissance des mesures allant dans le sens d'une gestion durable des ressources naturelles.

Objectifs de formation

Les participants:

- comprennent les tensions liées aux différents usages des ressources naturelles et connaissent les solutions applicables dans ce contexte
- sont conscients des liens existant entre les déséquilibres climatiques, la pollution de l'air et les activités humaines, et savent quels sont les instruments d'une protection active du climat
- sont au courant des mesures visant une meilleure efficacité énergétique, ainsi que des possibilités offertes par les énergies renouvelables
- ont conscience de la menace qui découle d'un mauvais usage du sol et connaissent les instruments qui permettent de le protéger activement
- sont attentifs aux divers usages de l'eau et connaissent les enjeux actuels en matière de gestion durable des eaux
- ont un aperçu des aspects centraux liés à une exploitation durable de la forêt en tant que ressource et biotope, et connaissent ses principales fonctions

Contenus

- Durabilité (1 jour)
Concept de la durabilité; concept global de gestion des ressources; empreinte écologique; management durable de la mobilité
- Climat (1 jour)
Problèmes climatiques globaux; pollution de l'air; mesures de protection du climat à l'échelle nationale et internationale
- Energie (2 jours)
Utilisation de l'énergie et mesures d'économie; efficacité énergétique; énergies renouvelables
- Sol (1 jour)
Rôles et constituants du sol; protection et gestion durable du sol
- Eau (1 jour)
Cycle de l'eau; gestion de l'eau, approvisionnement et mesures d'économie; traitement des eaux usées
- Déchets (1 jour)
Gestion des déchets; traitement et recyclage des déchets
- Forêt (1 jour)
Gestion durable des forêts

Durée de la formation

80 h (48 h de cours et 32 h de travail personnel ou en groupe)

Combinaison de modules

Nous recommandons de combiner les modules 1, 2 et 3



Politique, économie et droit de l'environnement

Conditions préalables

Des connaissances de base sur le système institutionnel suisse (niveau maturité fédérale ou professionnelle) sont requises pour suivre ce module.

Compétences à acquérir

Les participants savent appréhender les problèmes environnementaux dans leurs dimensions politiques, économiques et juridiques. Ils sont capables d'aborder les stratégies et les plans d'action propres à ces trois domaines.

Objectifs de formation

Les participants:

- savent mettre en relation les actions au niveau local avec les enjeux environnementaux globaux
- connaissent les possibilités d'action liées aux différents niveaux politiques (communal, cantonal, fédéral)
- identifient les points de friction existant entre les valeurs environnementales et les conditions-cadres actuelles en matière d'économie et de politique
- comprennent les mécanismes généraux de régulation du marché, ainsi que leur impact dans le domaine environnemental
- détiennent un savoir de base sur les différents instruments juridiques suisses, sur les débats et conflits environnementaux actuels et sur les moyens de lobbying à disposition dans ce contexte

Contenus

- Economie de l'environnement (1 jour)
Notions de base en économie de l'environnement; instruments économiques favorisant la durabilité
- Politique de l'environnement (1 jour)
Fonctionnement des politiques environnementales; débat politique: arguments et enjeux
- Droit de l'environnement (2 jours)
Introduction au droit de l'environnement; présentation des principales législations environnementales
- Etude d'un thème appliqué (1 jour)
Aménagement du territoire

Durée de la formation

50 h (30 h de cours, 20 h de travail personnel ou en groupe)

Combinaison de modules

Nous recommandons de combiner les modules 1, 2 et 3



Management environnemental et social

Compétences à acquérir

Les participants sont capables d'aborder une stratégie de gestion environnementale et sociale au sein d'une entreprise, d'une association, d'une institution publique ou encore d'un organisme de formation. Ils connaissent les mesures nécessaires à sa mise en œuvre et savent comment y associer des employés ou collaborateurs.

Objectifs de formation

Les participants:

- connaissent les méthodes et les instruments pertinents en matière de gestion durable d'entreprise et savent comment initier concrètement des pratiques allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux
- ont un aperçu des principaux systèmes de management environnemental et social, ainsi que des voies d'acquisition de labels de qualité (ISO 14001) et connaissent les différents processus de certification qui leur sont liés
- sont capables d'aborder les lignes directrices, les objectifs et la planification des mesures nécessaires à la gestion écologique et sociale tant d'une PME que d'une ONG
- connaissent les caractéristiques principales et les conditions de réalisation d'un écobilan
- savent comment sont développées et appliquées les mesures quantitatives définissant la durabilité écologique et sociale d'une entreprise

- connaissent les démarches visant un perfectionnement continu en matière de management social et environnemental et les méthodes permettant de réaliser des audits internes dans ce domaine

Contenus

- Management environnemental, y compris les écobilans (2 jours)
- Management social (1 jour)
- Gestion durable d'entreprise (1 jour)

Durée de la formation

40 h (24 h de cours, 16 h de travail personnel ou en groupe)

Combinaison de modules

Nous recommandons de combiner les modules 1, 2 et 3



Communication et conseil en environnement

Compétences à acquérir

Les participants acquièrent les compétences de base en vue de pratiquer et d'évaluer de manière critique différentes formes de communication comme la présentation, le conseil, l'animation de groupe, la médiation ou la conduite de négociations, dans une perspective de promotion de l'environnement.

Objectifs de formation

Les participants:

- connaissent les principes de base de la communication et sont capables de les appliquer
- sont familiarisés avec les instruments de mise en forme de l'information et sont capables de développer des interventions sur cette base
- disposent d'un éventail de base des méthodes de modération et savent les appliquer de manière appropriée
- connaissent les techniques permettant de mener un processus de négociation
- sont au courant des méthodes de conseil adaptées au domaine environnemental
- découvrent la pratique concrète du conseil et de la communication en environnement en rencontrant des professionnels

Contenus

- Communication (5 jours)
Connaissances de base en communication; règles de feed-back; techniques de présentation; exposés sur des thèmes environnementaux; modération et conduite de séance; techniques de négociation et conduite de négociation
- Conseil (3 jours)
Connaissances de base en matière de conseil; entretiens de conseil; exemples pratiques de conseil dans le domaine de l'environnement

Durée de la formation

60 h (48 h de cours, environ 12 h de travail personnel ou en groupe)

Combinaison de modules

Nous recommandons de combiner les modules 4, 5, 6 et 7



Stratégie de communication et marketing

Compétences à acquérir

Les participants acquièrent des compétences de base en vue de pouvoir élaborer une stratégie de marketing et communication pour promouvoir des produits ou services écologiques. Ils sont à même de collaborer de manière efficace avec des professionnels de la communication.

Objectifs de formation

Les participants:

- acquièrent des connaissances générales en marketing, ainsi que les aptitudes nécessaires pour se positionner efficacement dans un marché et en fonction d'un public cible donné
- se familiarisent avec l'élaboration de stratégies marketing concernant des produits ou des services liés à l'environnement
- maîtrisent les éléments clés des différents instruments de communication, dans le cadre d'une stratégie globale
- développent une sensibilité visuelle leur permettant d'apprécier et d'évaluer la communication sous forme d'images
- ont un aperçu du travail de communication effectué dans le cadre de projets environnementaux actuels

Contenus

- Marketing (2 jours)
Le marketing dans un contexte non-marchand; analyse de marché et stratégie marketing dans le domaine non-marchand; corporate identity (CI) et corporate design (CD); recherche de fonds
- Stratégie de communication (3 jours)
Stratégie et campagnes de communication; instruments et mesures de communication; travail avec les médias

Durée de la formation

42 h (30 h de cours, environ 12 h de travail personnel ou en groupe)

Combinaison de modules

Le module 5 ne peut qu'être suivi en combinaison avec les modules 6 et 7



Gestion de projets environnementaux

Compétences à acquérir

Les participants conçoivent et planifient efficacement, par petits groupes, un projet environnemental innovant comprenant une dimension de communication et/ou de conseil, projet qu'ils ont eux-mêmes initié ou pour lequel ils sont mandatés.

Objectifs de formation

Les participants:

- se familiarisent avec la gestion de projet, une méthode de travail fréquemment appliquée dans le domaine environnemental
- effectuent les recherches nécessaires à l'élaboration d'un concept de projet dans le domaine de l'environnement: analyse de marché, public cible, contexte et problématique, financement, etc.
- conçoivent les étapes successives de son développement
- organisent et planifient de manière efficace sa mise en œuvre
- développent leur flexibilité au sein du groupe de projet (3 à 5 participants) et sont capables de mettre à profit et de coordonner les compétences de chacun

Contenus

- Recherche de projet (1 jour)
Analyse des besoins et recherche sur le contexte du projet; documentation d'une idée de projet
- Gestion de projet (5 jours, nuitées à l'extérieur)
Choix et définition des projets; contexte et problématique; objectifs et mesures; stratégie de communication; évaluation; organisation et planification; budget et plan de financement
- Partage d'expériences (1 jour)

Durée de la formation

74 h (46 h de cours, environ 28 h de travail personnel ou en groupe)

Combinaison de modules

Le module 6 ne peut qu'être suivi en combinaison avec les modules 5 et 7



Réalisation de projets environnementaux

Compétences à acquérir

Les participants mettent en œuvre avec succès et efficacité, par petits groupes (3 à 5 participants), un projet environnemental innovant comprenant une forte dimension de communication et/ou de conseil, projet qu'ils ont eux-mêmes initié ou pour lequel ils sont mandatés; ils l'évaluent, le documentent et le défendent face à un jury.

Objectifs de formation

Les participants:

- effectuent, avec l'aide de l'équipe de coaching, les étapes successives de la mise en œuvre de leur projet et ceci sur une durée de plusieurs mois
- se confrontent aux circonstances concrètes (opportunités, difficultés, obstacles) conditionnant la réalisation d'un projet environnemental lors de sa mise en œuvre
- utilisent les instruments de communication et de conseil adéquats en fonction du public cible choisi
- acquièrent de l'expérience et de l'autonomie en matière de travail de groupe et développent les compétences de chacun
- réalisent un rapport final sur leur projet et le défendent de manière convaincante face à un jury

Contenus

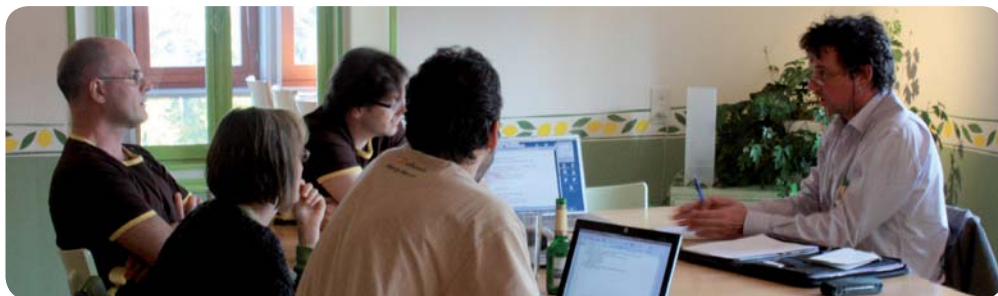
- Réalisation et évaluation du projet (environ 25 jours)
- Ateliers de projets: suivi des projets par une équipe de coaching (3 jours)
- Défense des projets (3 jours)

Durée de la formation

200 h (24 h de cours, 176 h de travail personnel ou en groupe)

Combinaison de modules

Le module 7 ne peut qu'être suivi en combinaison avec les modules 5 et 6



Anne Bussy, journaliste, œuvre pour la protection des eaux du Léman auprès de la CIPEL.

Après des études en sciences politiques, Anne Bussy effectue un stage dans la presse quotidienne écrite en actualité régionale. Elle se met ensuite au service de la Radio suisse romande pendant sept années.

Au tournant de siècle, elle retrouve la presse écrite pour collaborer à un quotidien romand puis à un magazine féminin. «Mais la presse féminine étant devenue à mes yeux un catalogue publicitaire, j'ai eu le sentiment que je ne pouvais plus participer à autant de utilité. Il fallait que je retrouve un sens à mon activité», raconte-t-elle. En 2005, l'idée de se spécialiser dans l'environnement, via le cours du WWF, lui permet de réorienter sa carrière.

Son diplôme obtenu, la journaliste est engagée comme chargée de communication auprès de la CIPEL, la Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman (www.cipel.org). «Les compétences acquises au cours, notamment celle de savoir convaincre une assemblée, me semblent avoir été décisives pour obtenir ce poste, en plus de montrer mon engagement pour l'environnement», confie-t-elle.

Son cahier des charges consiste à rédiger un journal, «La Lettre du Léman», qui paraît gratuitement deux fois l'an et à sensibiliser la population aux enjeux liés à la qualité de l'eau. «Je réalise aussi des expositions et m'adresse souvent aux communes de notre bassin versant.»

Anne Bussy se dit ravie de sa spécialisation dans le domaine de l'or bleu. Elle apprécie la complexité et le côté scientifique de son thème de prédilection.

Dans les faits, l'activité de Anne Bussy n'a pas changé, puisqu'elle rédige, corrige, met en page, expose et parle au grand public, aux enfants et aux médias. Mais la différence est qualitative: elle adhère désormais entièrement à son discours.

«Nous déversons des tonnes de produits chimiques parfois non biodégradables dans l'environnement. Et cette eau, c'est nous et nos amies les bêtes qui la buvons!»



Cours d'introduction

Le cours d'introduction se compose de deux jours (nuitée à l'extérieur). Toutes les informations nécessaires au déroulement du cycle de formation y sont transmises. Les participants ont l'occasion de nouer de premiers contacts.
Durée: 15 h

Journée sur les perspectives professionnelles

Cette journée est l'occasion de débattre des débouchés offerts aux participants dans le domaine environnemental, d'effectuer des bilans professionnels, et de rencontrer d'anciens participants qui parlent de leur parcours.
Durée: 6 h

Forums

Les participants ont l'occasion de présenter et de discuter des thèmes qui leur sont chers lors de plusieurs forums répartis au long de la formation.
Durée: 6 h

Forum inter-volées

Les participants rencontrent des étudiants des volées précédentes, échangent avec eux et profitent de leur expérience.
Durée: 2 h et repas en soirée (pour ceux qui le souhaitent)

Journée de clôture

Cette journée a pour but de faire le bilan du parcours accompli, à l'issue du cycle de formation, et de réfléchir à son propre développement professionnel futur.
Durée: 6 h

Les activités ci-dessus font partie intégrante du cycle de formation et complètent les sept modules.

Lieux des cours

Les enseignements se déroulent dans les locaux de l'Université de Lausanne, partenaire du Centre de formation WWF en Suisse romande. Le site de l'Unil est facilement accessible en métro depuis la gare de Lausanne ou de Renens.

Le cours d'introduction ainsi que la semaine de gestion de projets environnementaux (module 6) sont organisés à l'extérieur, y compris les repas et les nuitées (frais en sus à la charge des participants, non compris dans le coût de la formation complète).

Pendant la réalisation du projet (module 7), les groupes de projet organisent eux-mêmes leurs séances en dehors des journées de cours.

Journées de cours et horaires

Les journées de cours ont lieu environ toutes les deux semaines, le vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 16 h 30 environ. Des exceptions peuvent se produire à l'occasion de sorties sur le terrain ou lors des contrôles des compétences. Pour les horaires exacts, il est conseillé de se référer aux programmes détaillés relatifs aux différents cours.



22 Conditions d'admission

Les candidats au cycle de formation Conseil et communication en environnement et aux différents modules qui le constituent doivent:

- disposer d'un titre de formation (CFC ou tout autre titre au moins équivalent) ou bénéficier d'une expérience professionnelle susceptible d'en tenir lieu, et avoir travaillé quelques années au moins dans leur domaine de compétences
- faire preuve d'un intérêt prononcé pour l'environnement et d'une forte motivation à s'engager en sa faveur
- être capables de travailler de manière autonome comme de s'impliquer activement au sein d'un groupe

Le cours est en principe destiné à des personnes vivant et travaillant en Suisse.

Le cycle de formation exige une disponibilité correspondant à un 30 % environ.

Les journées de cours sont complétées par du travail personnel (lectures, préparation des contrôles des compétences et autres travaux). La conception et la réalisation du projet environnemental par groupes demandent en outre un engagement important.

Critères de sélection

Le nombre de participants total est limité à 25 personnes (cycle et modules isolés). Un bon équilibre hommes/femmes, ainsi qu'entre métiers différents, est favorisé.

Les critères de sélection sont les suivants:

- projet professionnel viable et en phase avec la réalité du marché du travail dans le domaine environnemental
- formation et parcours professionnel accomplis
- expérience préalable dans le domaine de l'environnement
- priorité donnée aux candidats postulant pour la formation complète
- nécessité de suivre rapidement une formation dans le domaine environnemental

Admission

Le Centre de formation WWF décide de l'admission d'un candidat suite à l'examen de son dossier ainsi qu'à un entretien. Aucune admission ne peut se faire hors de ce processus de sélection.



Formation complète

Coût de la formation, incluant la documentation et les frais d'examen:

Fr. 8'800.–

Les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Jura et Berne (ainsi que le Tessin)* accordent une subvention au Centre de formation WWF, ce qui ramène ce montant à Fr. 7'200.–. * Pour bénéficiaire de ce rabais, le participant doit être domicilié depuis au moins deux ans dans le canton respectif.

Des subventions versées directement aux participants existent en outre dans certains cantons (chèque de formation à Genève par exemple).

La somme due est à payer en trois fois:

échéance: 01.02.2010	Fr. 3'000.–* / 3'800.–
échéance: 01.03.2010	Fr. 2'000.–* / 2'300.–
échéance: 01.04.2010	Fr. 2'200.–* / 2'700.–

Modules isolés

Cours d'introduction	Fr. 300.–
Module 1	Fr. 1'750.–
Module 2	Fr. 1'100.–
Module 3	Fr. 900.–
Module 4	Fr. 1'600.–
Module 5	Fr. 1'150.–
Module 6	Fr. 1'550.–
Module 7	Fr. 950.–

Ces montants, incluant la documentation et les frais d'examen, doivent être réglés au plus tard 15 jours avant le début du module concerné.

Autres frais

Les frais liés aux repas, aux déplacements et au logement sont à la charge des participants. Les nuitées passées à l'extérieur sont précisées dans le programme (cours d'introduction et semaine de gestion de projets).

Prix spéciaux

Un rabais de 10 % sur la formation complète est offert aux bénévoles actifs au WWF (membres d'un comité), moyennant la présentation d'un justificatif. Ce rabais est aussi valable pour les membres de l'Association suisse des professionnels en environnement (svu-asep) et des Professionnelles en environnement (pee-ffu).



* Etat au 01.07.2009. Sous réserve de modifications. Renseignements auprès du Centre de formation WWF.

Cycle complet

Délai d'envoi des dossiers de candidature: 23 novembre 2009

Envoyer à: WWF Suisse, Chemin de Poussy 14, 1214 Vernier

Les dossiers doivent comprendre le formulaire d'inscription encarté dans la présente brochure dûment rempli, ainsi qu'une lettre de motivation et un CV. L'ordre d'arrivée des dossiers ne joue aucun rôle dans la sélection.

La décision au sujet de l'admission sera communiquée aux candidats au plus tard le 22 décembre 2009.

Désistements et frais liés

Tout désistement doit être annoncé par écrit à l'adresse ci-dessus (le cachet de la poste fait foi).

S'il intervient entre le 23 décembre 2009 et le 10 janvier 2010, une contribution de Fr. 1'000.– est perçue pour frais administratifs.

Du 11 janvier au 15 février 2010, ces frais se montent à Fr. 3'000.–/3'800.– (somme équivalente à la première tranche du forfait indiqué en page 23 du présent document).

Enfin, en cas de désistement après le 1^{er} mars 2010 ou d'interruption en cours de formation, le montant total est dû.*

Modules isolés

Délai d'envoi des dossiers de candidature: au plus tard 30 jours avant le début du module

Envoyer à: WWF Suisse, Chemin de Poussy 14, 1214 Vernier

Les dossiers doivent comprendre le formulaire d'inscription encarté dans la présente brochure dûment rempli, ainsi qu'une lettre de motivation et un CV.

La décision au sujet de l'admission sera communiquée aux candidats à l'issue du délai d'inscription du module.

Désistements et frais liés

Tout désistement doit être annoncé par écrit.

En cas de désistement après l'acceptation de sa candidature, le participant est tenu de verser la somme de 250.– pour frais administratifs.

Si le désistement advient entre 5 et 15 jours avant le début du module, un montant équivalent à la moitié du coût du module est perçu. En cas de désistement moins de 5 jours avant le début du module, ou si le participant ne se présente pas aux cours ou cesse d'y participer en cours de route, le montant total du module est dû.*



* Le Centre de formation WWF conseille de contracter une assurance frais d'annulation

A près de 50 ans, Jean-Luc Wacker a osé quitter une grosse boîte d'architecture pour créer son propre bureau.

À 12 ans déjà, Jean-Luc Wacker vend des timbres du WWF pour la sauvegarde des flamants roses du lac Nakuru. Très jeune encore, il fonde le «club des opossums», un groupe qui recueille des oiseaux blessés, élève des serpents et observe les castors.

Après un apprentissage d'installateur sanitaire et ferblantier, il suit l'école d'ingénieurs de Genève pour devenir architecte. Son diplôme en poche, il conjugue ce métier et son goût de l'étranger en passant de l'édification de bâtiments publics et privés en milieu urbain à des missions humanitaires en Afrique en tant que constructeur, notamment pour le CICR. «Entre 1950 et 1980, on a érigé des horreurs énergétiques en béton, sagex et crépi avec de simples vitrages et des chaudières qui surchauffaient, raconte-t-il. Maintenant, les aspects sociaux et environnementaux sont mieux pris en compte.»

La formation auprès du WWF lui donne l'impulsion pour ouvrir son propre bureau d'architecture à Yverdon, le bureau Mollard et Wacker SA. Conscient des impacts de la construction sur le sol et l'environnement, il intègre le développement durable dans ses mandats, en fonction des désirs et du budget de ses clients. Il constate d'ailleurs que «plus personne n'ose dire qu'il se fiche de la consommation d'énergie». Il sollicite des artisans locaux, construit en bois, privilégie les matériaux recyclables. Il a aussi inauguré un

système de refroidissement naturel dans un restaurant, procédé à des rénovations douces dans une ferme et cherche des clients intéressés à construire une maison en paille. Jean-Luc Wacker mène de front une dizaine de projets, avec un bonheur évident. Il se souvient de la phrase qui a déclenché ce changement professionnel: «Ce qui te ferait vraiment plaisir? Eh bien, fais-le!»

«Ce n'est pas une obsession chez moi, mais j'ai cette culture de l'impact le plus doux.»



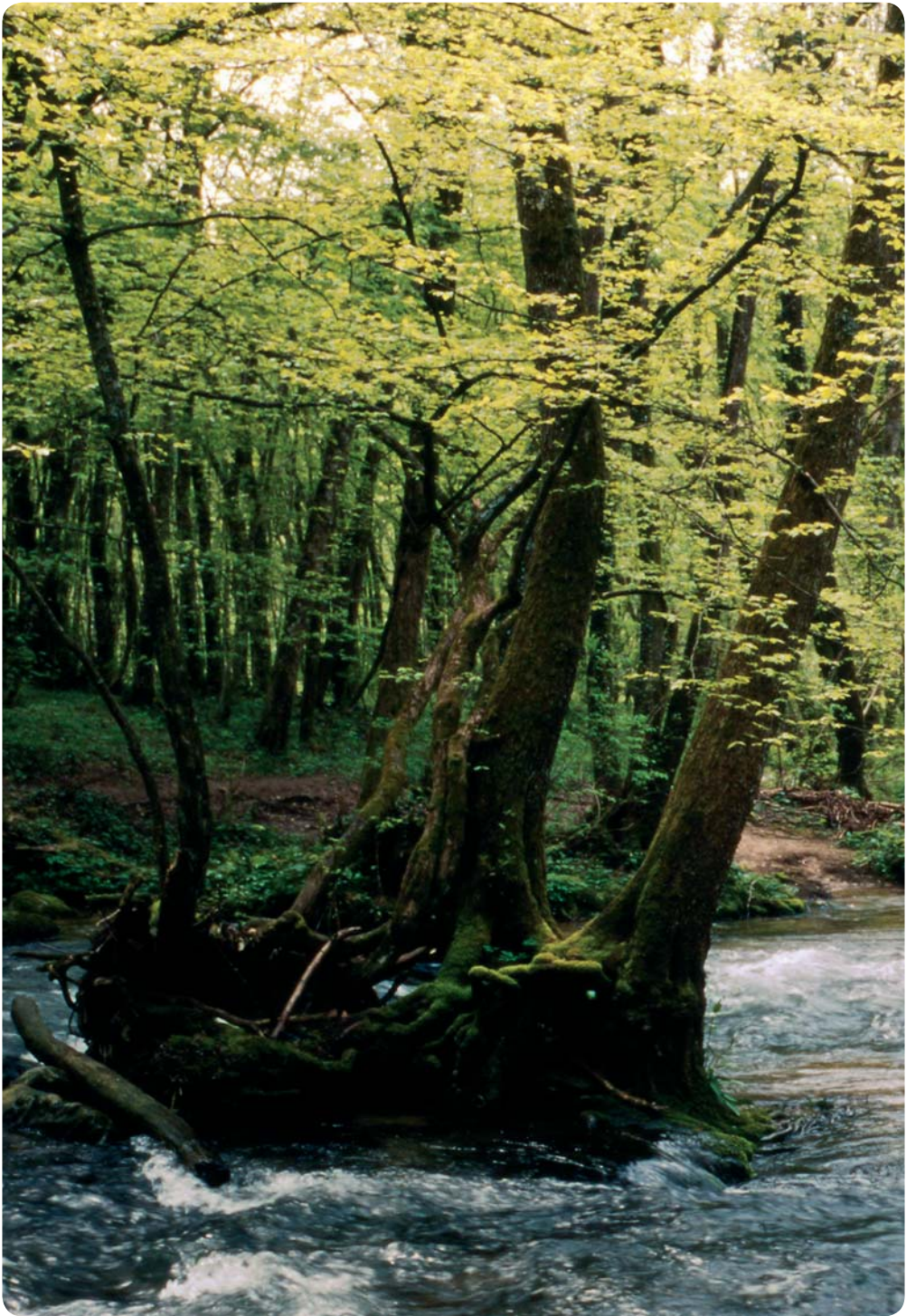
Cycle de formation Conseil et communication en environnement 2010/11

12/13 mars 2010	Cours d'introduction (hors module) **
19/20 mars 2010	Module 1: Gestion durable des ressources naturelles
26/27 mars 2010	Module 1: Gestion durable des ressources naturelles
Vacances de printemps	
16/17 avril 2010	Module 1: Gestion durable des ressources naturelles
30 avril/01 mai 2010	Module 1: Gestion durable des ressources naturelles
07/08 mai 2010	Module 2: Politique, économie et droit de l'environnement
03/04/05 juin 2010	Module 2: Politique, économie et droit de l'environnement
18/19 juin 2010	Module 3: Management environnemental et social
02/03 juillet 2010	Module 3: Management environnemental et social
Vacances d'été	
27/28 août 2010	Module 4: Communication et conseil en environnement
03/04 septembre 2010	Module 4: Communication et conseil en environnement
17/18 septembre 2010	Module 4: Communication et conseil en environnement
24/25 septembre 2010	Module 4: Communication et conseil en environnement
08 octobre 2010	Module 6: Gestion de projets environnementaux
09 octobre 2010	Forum sur les perspectives professionnelles (hors module)
22/23 octobre 2010	Module 5: Stratégie de communication et marketing
Vacances d'automne	
01-05 novembre 2010	Module 6: Gestion de projets environnementaux **
19/20 novembre 2010	Module 5: Stratégie de communication et marketing
10 décembre 2010	Module 5: Stratégie de communication et marketing
11 décembre 2010	Module 7: Réalisation de projets environnementaux
Vacances de Noël	
04 février 2011	Module 6: Gestion de projets environnementaux
11 février 2011	Module 7: Réalisation de projets environnementaux
18 mars 2011	Module 7: Réalisation de projets environnementaux
14-16 avril 2011	Module 7: Réalisation de projets environnementaux *
29 avril 2011	Journée de clôture *

Ce programme peut être légèrement modifié pour des raisons d'organisation.

* Présence obligatoire

° Nuitées à l'extérieur (coûts en sus à la charge des participants)



En bref

Le cycle de formation Conseil et communication en environnement

Vous souhaitez intégrer l'environnement à votre activité professionnelle?

Le cycle de formation du WWF vous fournit des connaissances de base dans le domaine environnemental, un enseignement axé sur la pratique et des compétences en communication, conseil, marketing et gestion de projet.

La formation comprend 47 journées de cours, structurées en sept modules. Elle débouche sur le diplôme en Conseil et communication en environnement. Ce diplôme constitue la qualification de base pour l'obtention du brevet fédéral de conseiller en environnement, moyennant une spécialisation supplémentaire.

Cette certification est reconnue par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et a lieu sous le patronat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et du WWF Suisse. Elle est également soutenue par l'Association suisse des professionnels de l'environnement (svu-asep) et par les Professionnelles en environnement (pee-ffu).

Le cycle a été suivi avec succès par plus de 300 personnes à Berne. Le cycle 2010/11 sera le quatrième en Suisse romande. Il a lieu en partenariat avec l'Université de Lausanne (UNIL), en collaboration avec l'Interface sciences-société et la Formation continue.

Copyright: © 1986

WWF World Wide Fund for Nature ®

WWF Registered Trademark owner.

Papier: Recycling Cyclus Print

Photos: © WWF-Canon (p. 1, 13, 14, 15, 22, 27)

wasabidesign (p. 7, 19, 23, 24)

Samuel Chenal, Creative Commons (by-nc-sa) (p. 5, 16)

WWF Suisse (p. 2-4, 6, 9-11, 17, 18, 20, 21, 25)

Graphic design: machata.ch



for a living planet®

Renseignements

Centre de formation WWF

Bureau romand

WWF Suisse

Chemin de Poussy 14

1214 Vernier

Tél. 022 939 39 90

centredeformation@wwf.ch

www.wwf.ch/centredeformation

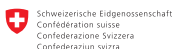
Le Centre de formation WWF

Le Centre de formation WWF a pour mission d'inciter la société à agir à tous les niveaux en faveur de la protection de l'environnement.

Il encourage en particulier:

- les compétences environnementales au niveau des métiers et de la formation
- l'ancrage d'une consommation et d'un style de vie à la fois attractifs et respectueux de l'environnement
- l'engagement pour l'environnement de tout un chacun dans la société

Le Centre de formation WWF bénéficie du certificat de management environnemental ISO 14001 et du certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue eduQua.



Office fédéral de l'environnement OFEV

PEE Professionnelles
En Environnement

Unil
UNIL | Université de Lausanne



svu
asep